



**18
JUN
2022**

COMPANY CUP

VILLE HÔTE



1^{ER} CHALLENGE MULTISPORTS

INTERENTREPRISES DE FRANCE

STADE SUZANNE LENGLEN

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS SUR WWW.COMPANY-CUP.FR

POWERED BY **ELIVEVENT** &



**SAMEDI
18
JUN**

COMPANY CUP

GAMES PARTY

VILLE HÔTE



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS SUR WWW.COMPANY-CUP.FR

POWERED BY **ELIVEVENT** &





Vivez l'expérience

1 - Company Cup

2 - Editorial

3 - Programme prévisionnel

4 - Les sports

5 - Médailles & trophées

6 - Temps forts

7 - Emplacement des épreuves

8 - Animations

9 - Infos pratiques

10 - Bénéfices

11 - Ils ont dit...

12 - Ils ont participé...

13 - Inscriptions

14 - CGV

15 - Offres de sponsoring



COMPANY CUP



INTERENTREPRISES OUVERT À TOUS !

Livevent organise en France et en Suisse, le plus important challenge multisports interentreprises d'Europe.

Chaque année, près de 8000 employés d'entreprises, d'associations et de collectivités territoriales se rencontrent dans le cadre de compétitions sportives conviviales et interprofessionnelles ouvertes à tous.



5500 PARTICIPANTS À ANNECY EN 2019
plus de 170 SOCIÉTÉS

1500 PARTICIPANTS À NYON EN 2019
plus de 70 SOCIÉTÉS



Editorial

Nous avons le plaisir de vous annoncer la tenue de la prochaine édition du plus gros challenge multisports interentreprises de France, la Company Cup Paris, le 18 juin 2022.

Afin de répondre au mieux aux enjeux sanitaires et donc pour éviter les grands rassemblements, cette prochaine édition se déroulera sans parade ni soirée et les médailles seront remises sur chaque sport.

Une opportunité pour tisser des liens et partager un moment convivial autour des valeurs du sport !

Notre brochure vous permettra de découvrir l'ensemble des sports et des animations proposés lors de cette journée sportive, festive et conviviale.

Sportif, non sportif et supporter, préparez-vous à vivre l'expérience unique de la Company Cup !

Stronger Together !

LIVEEVENT





Programme prévisionnel

→ PLANNING ET SPORTS SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS PAR L'ORGANISATEUR EN FONCTION DES CONDITIONS SANITAIRES

SAMEDI

7H30	Ouverture du Village Company Cup
8H00 - 9H00	Accueil des participants, échauffements et briefing des sports
9H30 - 11H00	Course à pied ou marche nordique
9H00 - 18H00	Football 7X7, Tir de Biathlon, Mölkky, Volley
14H00 - 16H00	Course d'orientation
18H15 - 19H00	Cérémonie Company Cup et remise des médailles et des trophées
19H00 - 22H00	Games Party



Retrouvez Company Cup
sur notre chaîne YouTube
et sur notre page Facebook





Les sports



RÈGLES DÉTAILLÉES SUR
www.company-cup.fr



Course à pied C SM

Course de 10km environ. Classements individuels hommes et femmes, et par équipe de 4, dès 4 coureurs inscrits. Epreuve le samedi matin, combinable avec la course d'orientation.



Course d'orientation C SA

Course d'orientation à pied par équipe de 2. Environ 25 balises à pointer dans un temps limité de 2h00. Sport cumulable avec la course à pied ou la marche nordique

M

Compétition et tournoi mixte, les équipes peuvent être constituées d'hommes, de femmes ou des deux et seront placées dans le même classement.

C

Sport individuel combinable, en choisissant un SM (samedi matin) et/ou un SA (samedi après-midi).



Football 7x7 M

Par équipe de 8 à 10 joueurs, tournoi mixte. Match 7 joueurs contre 7 joueurs, gardien inclus, avec 1 à 3 remplaçants. Qualifications le matin, phases finales et consolantes l'après-midi.



Marche nordique C SM

Parcours de 6 Km, sport cumulable avec la course d'orientation.



Mölkky® M

Équipe de 2 personnes et 1 remplaçant optionnel. Jeux fournis.





Équipe mixte :
Compétition mixte et tournoi mixte signifient que les équipes peuvent être constituées d'hommes, de femmes ou des deux.



Tir de biathlon

M

Course à pied 20, 50 et 150 m en relais par équipe de 4 et tir. Tir couché à 10m.



Volley

M

Équipe de 5 à 6 personnes.
Matches à 4 contre 4 avec 1 à 2 remplaçants. 1 set gagnant à 21 points sans prolongations





Médailles et Trophées

Moment fort de la Company Cup, la remise des médailles et des trophées récompense les sociétés et athlètes en fonction de plusieurs critères. Pour chaque épreuve sportive et dans chaque catégorie les 3 premiers remportent une médaille individuelle : Or, Argent, Bronze.

Pour chaque épreuve sportive les 8 premiers rapportent des points à leur entreprise qui peut ensuite concourir pour le trophée de sa division.

5 Divisions sont établies en fonction du nombre de collaborateurs inscrits :

- Division 1 : 1 à 10 participants
- Division 2 : 11 à 20 participants
- Division 3 : 21 à 50 participants
- Division 4 : 51 à 100 participants
- Division 5 : + de 100 participants

Le **trophée CHAMPION DE DIVISION** récompense l'entreprise qui a gagné le plus de points dans sa division. 1 vainqueur par division.

Le **trophée STRONGER TOGETHER** revient à la société inscrivant le plus grand nombre de collaborateurs à l'évènement.

Le **trophée des MÉDAILLES** récompense l'entreprise qui a gagné le plus de médailles d'or, toutes divisions confondues.



Temps forts

→ Échauffements

Échauffements collectifs et dynamiques tous les jours sur le terrain principal.
Samedi matin à 8H00.

→ Remises des médailles et trophées





Emplacement DES ÉPREUVES

-  Village
-  Tente restauration
-  Course à pied
-  Course d'orientation
-  Football 7x7
-  Marche nordique
-  Möllky
-  Tir de biathlon
-  Volley



Animations

1 Échauffements



Préparation physique avec un éducateur sportif pour vos épreuves sportives de la journée.

2 Massages - Physiothérapie



Profitez de soins préventifs et de récupération.

3 Wii Sport



Venez vous affronter sur le célèbre jeu Wii Sport, avec les épreuves de bowling, tennis, golf...

4 Course de garçon de café



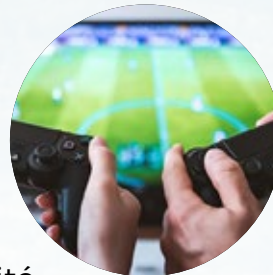
Mettez-vous à la place d'un serveur. Une course mélangeant équilibre et dextérité.

5 Fléchettes



Jeu de fléchettes individuel ou par équipes.

6 E-sport



Défiiez-vous sur FIFA

7 Tchoukball



Découvrez une activité typique de Suisse Romande.

8 Mölkky



Comme pour le sport, mais en mode détente.

9 Golbang



Découvrez une nouvelle façon de jouer au football

10 Tir à la corde



Défiiez-vous en libre accès tout au long du week-end sur cette épreuve mythique.



Informations pratiques

Secours

Une équipe de secouristes mobiles est présente tout au long de la journée sur l'évènement.

Transports

Stade Suzanne Lenglen

Les accès sont faciles en RER C et Métro 8





Bénéfices

Pour les entreprises
participantes

→ Renforcer la cohésion interne de vos équipes :

Le sport est un moyen simple et ludique pour créer du lien entre collaborateurs et renforcer le sentiment d'appartenance à l'entreprise. L'événement est aussi un prétexte pour organiser des entraînements préparatoires !

→ Promouvoir le sport en entreprise :

Nombreuses sont les études revendiquant les gains de productivité des salariés sportifs. Company cup encouragent la pratique sportive des plus aguerris ainsi que l'initiation au sport pour tous à travers le large choix de sports proposés.

→ Rencontrer de nouveaux partenaires et prospects :

L'esprit convivial et décontracté de Company Cup permet d'initier de nouvelles opportunités d'affaires dans un contexte informel.

→ Défendre vos valeurs :

Utilisez le sport pour véhiculer vos valeurs et votre culture d'entreprise ! Respect, esprit d'équipe, dépassement de soi, performance... des valeurs qui sont présentes dans la pratique sportive et transposables au monde de l'entreprise.

→ Développer votre notoriété auprès des entreprises et du grand public :

Company Cup représente une occasion unique de bénéficier d'une large visibilité auprès des entreprises avant et pendant les jeux au travers de nos diverses offres de sponsoring. Nos partenariats locaux et nationaux permettent d'associer votre image aux valeurs d'éthique sportive et d'entrepreneuriat.



Pour le salarié

AMÉLIORATION DE LA SÉRÉNITÉ

+ 3 ans D'ESPÉRANCE DE VIE

+ 6 ans RETARDEMENT DE L'ÂGE DE DÉPENDANCE



Pour l'entreprise

RÉDUCTION DE L'ABSENTÉISME

6 à 9% GAIN DE PRODUCTIVITÉ

4 à 14% AMÉLIORATION DE LA RENTABILITÉ

SOURCE : CNOSF / MEDEF





Ils ont dit...



Salomon est très heureux d'être partenaire de l'événement depuis les débuts de l'aventure il y a un peu plus de 5 ans maintenant. Nous avons une fois de plus été étonnés de l'affluence : de 1500 personnes lors de la 1ère édition à 5500 cette année quel chemin parcouru ! Ce succès est mérité, chaque année l'ambiance est extraordinaire et nos salariés passent un super week-end ! On ne peut que convier les autres entreprises de la région et de France à nous rejoindre pour la 8ème édition !!
Time To Play !

Clémence WEILLER, Salomon



Logiquement il fallait qu'on soit présent, c'est un bel événement, on est vraiment content de représenter notre manufacture sur toutes ces disciplines, super ambiance, tout le monde a passé un super weekend !

**Michael Oliach,
Patek Philippe**



Nous avons invité toutes nos filiales à venir participer à cet événement corporate c'est donc avec un enthousiasme et une motivation toute particulière que nous courrons tous sous les mêmes couleurs pour NTN et SNR.

**Jessica JACQUEMIN,
NTN-SNR**



C'est la 5ème année qu'on est présent, 5ème année qu'on est sponsor OR sur le village, chaque année on s'entraîne et les équipes se renouvellent c'est génial. C'est vraiment un week-end fédérateur pour l'entreprise, c'est un très gros événement pour nous !

**Jean-François Carre,
Sopra Steria**





Ils ont participé À LA COMPANY CUP

MICARNA
NTN-SNR
ORANGE
PALEO FESTIVAL
PALEXPO SA
PARKER HANNIFIN EMEA

PHILIP MORRIS
INTERNATIONAL
BANQUE PICTET & CIE SA
RALPH LAUREN EUROPE
REED
ROLEX SPORT
SALOMON
SANOFI
SARTORIUS
SCHNEIDER
SFR
SOPRA STERIA SA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SODEXO
STAUBLI

ST MICROELECTRONICS NV
SUNSTAR
TAMOIL
TÉFAL
UGITECH
VAUDOISE ASSURANCES
WBCSC

ABB
AIRBUS
ADECCO
ALLERGAN
APICIL
APM
BNP PARIBAS
BOLLORÉ
BOUYGUES
CAP GÉMINI
CATERPILLAR

COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE
CLINIQUE GENOLIER
COVANCE
CRÉDIT AGRICOLE
DASSAULT
DUPONT SPECIALITY PRODUCTS
OPERATIONS SARL
ELCIA
ENTREMONT
FUSALP
GALDERMA

GENERAL MILLS
GETAZ MIAUTON
HARIBO
HARMONIE MUTUELLE
IVECO
INSEEC
JAEGER LECOULTRE
JTI
JEAN LAIN AUDI
MECALAC
MEDTRONIC EUROPE
MEDAIR
MERCEDES
MIGROS GENÈVE



3v3 FOOTBALL® GOLBANG

« LE FOOT DU XXIème SIECLE »

L'EQUIPE

LE FOOT EN MODE 3v3

PLUS SIMPLE, PLUS FUN, PLUS ACCESSIBLE

DU JEU

un format simple,
jouable par tous
3 règles de base,
pas de contacts,
pas de dribbles
seulement des passes,
des sauts et des tirs



DES STATS

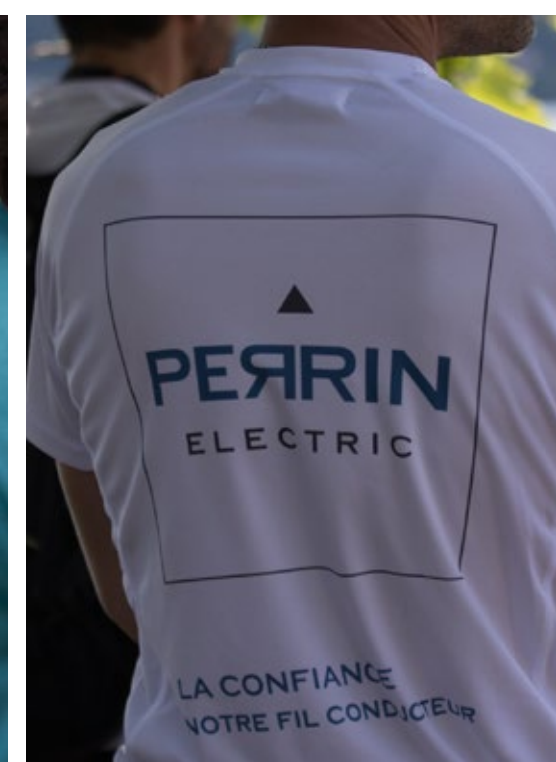
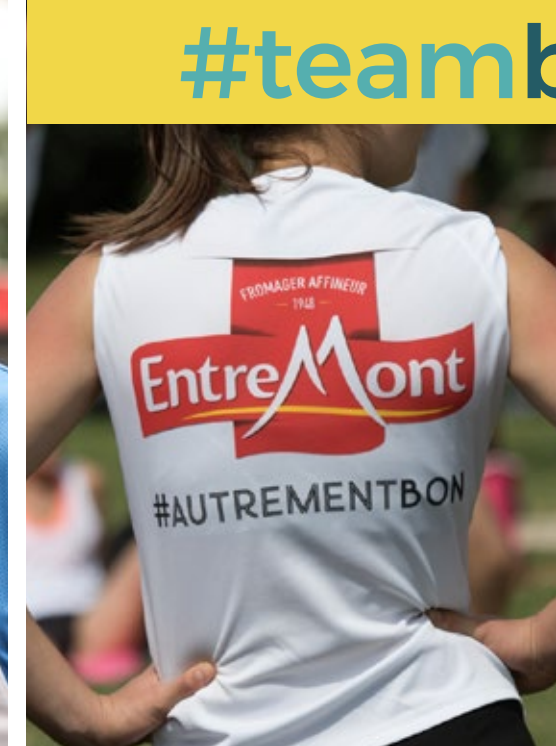
Atelier Skilltest® pour
stats personnelles de
vitesse de tir, détente
et précision de passe
Classement officiel sur
www.golbang.com

DU FUN

Chacun joue selon ses
capacités avec la garantie
de pouvoir passer, sauter,
tirer... et même marquer !
En moyenne 4 tirs et 1,15
points par minute !

www.golbang.com

L'INNOVATION FOOT A TESTER
LORS DE LA **COMPANY CUP 2022**



#teambuilding



Inscriptions



www.company-cup.fr

PAIEMENT AVANT LE 07.01.2022 :
89 € HT / PERSONNE

PAIEMENT AVANT LE 25.03.2022 :
117 € HT / PERSONNE

PAIEMENT AVANT LE 20.05.2022 :
137 € HT / PERSONNE

PAIEMENT APRÈS LE 20.05.2022 :
147 € HT / PERSONNE

- Les équipes peuvent inclure des employés, des clients, des sous-traitants d'une ou plusieurs sociétés, aussi longtemps qu'elles concourent sous le nom d'une entité, d'une entreprise, d'une association ou d'une institution.
- Aucun minimum de collaborateurs n'est requis pour s'inscrire.
- Les sociétés peuvent inscrire une ou plusieurs équipes dans un ou plusieurs sports.
- **L'inscription à la Company Cup inclut l'entrée à la Games Party, sans le buffet dinatoire, en supplément.**

Frais d'inscription

La tarification appliquée dépend de la **date effective du paiement de l'inscription**.
Un coût complémentaire de **16€ HT** par participant pour le tir de biathlon sera facturé en sus des frais d'inscription ci-contre.

Conditions de participation

- Il n'est pas possible d'inscrire une personne extérieure à l'entité participante et inscrite sur les listes de sportifs de haut niveau sous peine de disqualification.
- Tout participant utilisant le badge d'un autre participant, ou participant à un autre sport que celui (ceux) au(x)quel(s) il est inscrit sera disqualifié.
- Chaque participant et société autorisent expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître pour tous support de promotion.



Inscriptions soirée

Buffet dinatoire Games Party

Participez à la Games Party, soirée officielle de la Company Cup !

Après une journée d'épreuves sportive riche en émotions, profitez lors d'une soirée avec vos collègues, collaborateurs et l'ensemble des participants. DJ set, groupe live, et buffet dînatoire...

La soirée sera libre d'accès pour l'ensemble des participants sportifs. Pour accéder au buffet et vous restaurer il sera nécessaire d'acheter votre ticket.

PAIEMENT AVANT LE 07.01.2022 :
AC € HT / PERSONNE *

PAIEMENT AVANT LE 25.03.2022 :
AC € HT / PERSONNE *

PAIEMENT AVANT LE 17.06.2022 :
AC € HT / PERSONNE *

* tarifs A Confirmer prochainement

ARTICLE 11 : ANNULATION DE L'INSCRIPTION PAR LE CLIENT

11.1 En cas d'annulation de toute inscription de Participant par le Client, pour quelque raison que cela soit, LIVEVENT conservera en sa possession :

- 50 % du montant de chaque inscription individuelle annulée si cette annulation intervient dans un délai égal ou supérieur à 60 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir seront intégralement remboursés au Client ;
- 70 % du montant de chaque inscription individuelle annulée si cette annulation intervient dans un délai compris entre 60 jours et 30 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir seront intégralement remboursés au Client ;
- 100 % du montant de chaque inscription individuelle annulée si cette annulation intervient dans un délai égal ou inférieur à 30 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir ne seront pas remboursés au Client ;

Si l'annulation intervient alors que le Client n'a encore pas versé tout ou partie du montant de l'inscription concernée par l'annulation, le Client versera à LIVEVENT la différence entre la somme éventuellement d'ores et déjà versée et celle restant due en application du présent article.

11.2 Les remboursements éventuellement dus en application de l'article 11.1 ci-avant par LIVEVENT seront effectués au plus tard 30 jours fin de mois après la fin de l'Événement.

Le Client fait son affaire personnelle de la répercussion éventuelle des frais d'annulation sur le(s) Participants (s) concerné(s).

ARTICLE 12 : ANNULATION DU PACKAGE DE SPONSORING PAR LE CLIENT

12.1 En cas d'annulation du Package par le Client, pour quelque raison que cela soit, LIVEVENT conservera en sa possession:

- 50 % du montant du prix du Package annulé si cette annulation intervient dans un délai égal ou supérieur à 60 jours calendaires de la date de l'Événement.
- 70 % du montant du prix du Package annulé si cette annulation intervient dans un délai compris entre 60 jours et 30 jours calendaires de la date de l'Événement.
- 100 % du montant du prix du Package annulé si cette annulation intervient dans un délai égal ou inférieur à 30 jours calendaires de la date de l'Événement.

Si l'annulation intervient alors que le Client n'a encore pas versé tout ou partie du prix du Package, le Client versera à LIVEVENT la différence entre la somme éventuellement d'ores et déjà versée et celle restant due en application du présent article.

12.2 Les remboursements éventuellement dus en application de l'article 12.1 ci-avant par LIVEVENT seront effectués au plus tard 30 jours fin de mois après la fin de l'Événement.

Le Client fait son affaire personnelle de la répercussion éventuelle des frais d'annulation sur le(s) Participants (s) concerné(s).

ARTICLE 13 ANNULATION POUR MANQUEMENT PAR LIVEVENT DE LA PARTICIPATION DU CLIENT A L'EVENEMENT

En cas de manquement du Client à l'une quelconque des obligations lui incombant au titre des Conditions Générales et notamment en cas de refus de paiement, de non-paiement ou de paiement partiel, LIVEVENT adressera une lettre de mise en demeure au Client d'avoir à remédier au manquement précité dans un délai de huit (8) jours à compter de la première présentation de la lettre.

A défaut de remédier au manquement dans ce délai, LIVEVENT pourra annuler la participation du Client et de ses Participants à l'Événement. Le Client sera alors redevable de l'intégralité des sommes dues au titre de la participation du Client à l'Événement et de toute somme due au titre des Conditions Générales, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

ARTICLE 14 FORCE MAJEURE

14.1 LIVEVENT est déchargé de toute responsabilité en cas d'annulation de l'Événement du fait d'un cas de force majeure définie comme étant un événement imprévisible, insurmontable et qui échappe à la volonté des Parties, savoir notamment une grève, un retard de fournisseurs, un sinistre, un accident, une interruption de travail ou des moyens de télécommunication, un fait du prince, une émeute, une guerre, un acte terroriste, une catastrophe naturelle, une crise sanitaire, une épidémie, une pandémie, un incendie ou tous autres événements assimilables.

14.2 En cas d'annulation de l'Événement par LIVEVENT du fait d'un cas de force majeure, LIVEVENT conservera en sa possession :

0% de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package si cette annulation intervient dans un délai supérieur à 190 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir seront également intégralement remboursés au Client ;

35 % de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package si cette annulation intervient dans un délai compris entre 190 jours et 150 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir, les locations de tentes et le matériel loué seront intégralement remboursés au Client ;

55 % de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package si cette annulation intervient dans un délai compris entre 150 jours et 120 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir, les locations de tentes et le matériel loué seront intégralement remboursés au Client ;

65 % de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package si cette annulation intervient dans un délai compris entre 120 jours et 90 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir et le matériel loué seront intégralement remboursés au Client;

- 75 % de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package si cette annulation intervient dans un délai compris entre 90 jours et 30 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir et le matériel loué seront intégralement remboursés au Client;

- 100 % de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package si cette annulation intervient dans un délai égal ou inférieur à 30 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir ne seront pas remboursés au Client ;

Si l'annulation intervient alors que le Client n'a encore pas versé tout ou partie de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package le Client versera à LIVEVENT la différence entre les sommes éventuellement d'ores et déjà versées et celle restant due en application du présent article 14.

Aucune indemnité ne sera due par LIVEVENT au Client.

ARTICLE 15 ANNULATION DE L'EVENEMENT PAR LES AUTORITES PUBLIQUES DU FAIT DE LA COVID-19

En cas d'annulation de l'Événement par les autorités publiques du fait de la Covid-19, LIVEVENT conservera en sa possession :

0% de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package si cette annulation intervient dans un délai supérieur à 190 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir seront également intégralement remboursés au Client ;

35 % de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package si cette annulation intervient dans un délai compris entre 190 jours et 150 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir, les locations de tentes et le matériel loué seront intégralement remboursés au Client ;

55 % de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package si cette annulation intervient dans un délai compris entre 150 jours et 120 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir, les locations de tentes et le matériel loué seront intégralement remboursés au Client ;

65 % de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package si cette annulation intervient dans un délai compris entre 120 jours et 90 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir et le matériel loué seront intégralement remboursés au Client;

75 % de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package si cette annulation intervient dans un délai compris entre 90 jours et 30 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir et le matériel loué seront intégralement remboursés au Client ;

100 % de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package si cette annulation intervient dans un délai égal ou inférieur à 30 jours calendaires de la date de l'Événement. Les tickets repas achetés par le Client ainsi que les frais d'accès et de participation à la Party du samedi soir ne seront pas remboursés au Client ;

Si l'annulation intervient alors que le Client n'a encore pas versé tout ou partie de la totalité du montant, d'une part, des frais inscription et de participation, et d'autre part, du prix du Package le Client versera à LIVEVENT la différence entre les sommes éventuellement d'ores et déjà versées et celle restant due en application du présent article 15.

Aucune indemnité ne sera due par LIVEVENT au Client

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES CGV SUR LE SITE WWW.COMPANY-CUP.FR

Cette année, découvrez...



CONNECTED
COMPANY CUP
Corporate Sports Challenges

Connected Company Cup est un challenge solidaire : nous reversons 50% des frais d'inscriptions à une association de votre choix.



Chaque jour de la semaine pendant 1 mois, une **activité différente de sport et de bien-être, courte et accessible à tous**, est proposée aux participants ; en vidéo sur notre site web par un entraîneur ou un sportif connu.

Chaque participation rapporte **1 point pour le participant et l'entreprise**.

Un classement est établi selon plusieurs catégories :
Classement par participant
Classement par entreprise / collège / université

Challenge d'une **durée d'un mois, du lundi au vendredi**. Chaque 1er du mois, un nouveau défi est lancé. Les classements passés sont archivés.

Possibilité lors de la déclaration de votre activité sur notre site de **télécharger une photo de l'activité ou un selfie**.



Offres

DE SPONSORING

PARTENAIRES

OR

ARGENT

VOS ÉQUIPES ET STAND POUR PARTICIPER AUX COMPÉTITIONS

NOMBRE D'INSCRIPTIONS COMPANY CUP

60

30

TENTE PARTENAIRE

25M²

9M²

MAXIMISEZ VOTRE VISIBILITÉ

LOGO SUR NOS AFFICHES

X

X

LOGO SUR NOTRE SITE INTERNET

X

X

LOGO SUR LE PANNEAU COMPANY CUP

X

LOGO SUR LES NEWSLETTERS

X

X

LOGO SUR LE FILM SOUVENIR

X

X

SIGNALÉTIQUE DANS LE VILLAGE

X

X

SIGNALÉTIQUE SUR LE PODIUM

X

ÉQUIPES PRIORITAIRES SUR LISTE D'ATTENTE

X

REMISE D'UN TROPHÉE À LA CÉRÉMONIE

X

REMISE SPONSORING À LA CARTE

20%

10%

MONTANT TOTAL HT

16 450 €

8 590 €

Sponsoring

À LA CARTE

01 Logo / T-Shirt organisation

1 500 € HT Exclusif

02 Tours de cou des athlètes

2 500 € HT Exclusif

03 Dossards des courses

490 € HT Logo sur les dossards de l'épreuve de Course à pied

04 Logo / Badge participants

1 125 € HT Exclusif

05 Publicité dans le programme final

envoyé en PDF à chaque participant

490 € HT la demi-page

890 € HT la pleine page

06 Bannière sur le site web

750 € HT

07 Tente 25m² sur le village

partenaires

2 790 € HT

08 Tente 9m² sur le village

partenaires

1 790 € HT

09 Partenaire d'un sport

1 250 € HT





Creating meaningful Livexperiences



NOTRE POSITIONNEMENT

CRÉATION, PROMOTION ET ORGANISATION DE GRANDS ÉVÉNEMENTS.



NOS VALEURS

INTÉGRITÉ, ENTREPRENEURIAT, BIENVEILLANCE.



NOS ASSOCIÉS

FILIALE DE REWORLDMEDIA (500M€), QYD ET PERFORMANCE DIRECTE.



NOS ÉVÉNEMENTS RÉFÉRENCES

- CORPORATE GAMES FRANCE (5300 PARTICIPANTS) ET SUISSE
- 100 ANS DE NTN-SNR (3500 COLLABORATEURS)
- COURSE D'OBSTACLES TOUGH VIKING (5500 COUREURS)
- PORSCHE : 70 ANS DE LA VOITURE DE SPORT
- DAVIDSON GAMES
- CONVENTION NATIONALE DE L'ASSOCIATION POUR LE PROGRÈS DU MANAGEMENT (5500 PDG)



H O P
S C O
T C H

GLOBAL PR GROUP



GLOBAL PR

RELATIONS PUBLICS
ÉVÉNEMENTIEL
DIGITAL
SHOPPER EXPERIENCE



WHO ?

HOPSCOTCH est un groupe de communication international intégré, créé en France, dirigé par ses fondateurs et ses managers, tous guidés par une vision d'entrepreneurs. Une vision portée par la **complémentarité des expertises** dont la proposition de valeur centrale, les 'Global PR', s'articule autour d'un mix inédit : **relations publics – événementiel – digital – shopper experience**.

WHY ?

Nous pensons que la valeur d'une marque, d'une entreprise, d'une organisation est fortement impactée par son **capital relationnel**, c'est-à-dire la qualité des **relations** qu'elle noue avec l'ensemble de ses **publics**.

WHAT ?

Nos experts **stratégiques et créatifs** conçoivent et mettent en scène des idées, des contenus, des concepts, des événements pertinents avec les marques ou sujets de communication qui nous sont confiés. Nous **générons ainsi des conversations, des échanges, des relations** qui viennent alimenter les espaces d'échanges et de visibilité médiatiques et digitaux. Nous avons pour objectif la **maîtrise de la réputation et de l'opinion** des publics.

HOW ?

La mesure de l'impact de nos campagnes est une **priorité**. Pour mieux définir vos enjeux, prendre les meilleures décisions et analyser les résultats de nos actions de communication, nous avons créé un indicateur exclusif : **le Relation Score™**.



RSE

Retrouvez ici la politique RSE de Company Cup.

- Financement de 14 associations sportives pour 30 000€/an
- Dons d'inscriptions gratuites aux compétitions sportives, de stands, de visibilité à 4 associations caritatives, pour un montant de 16 000€ par an
- Mise en contact des associations caritatives partenaires avec l'ensemble de notre réseau entreprise
- Dons de 30 inscriptions à l'Hôpital d'Annecy
- 400 Inscriptions gratuites au total pour les villes hôtes
- Collaboration avec des prestataires locaux, dans le cadre d'une relation de longue durée avec chacun
- Connected Company Cup : 50% du CA collecté reversé à des associations caritatives
- Dons de t-shirts au Secours Populaires



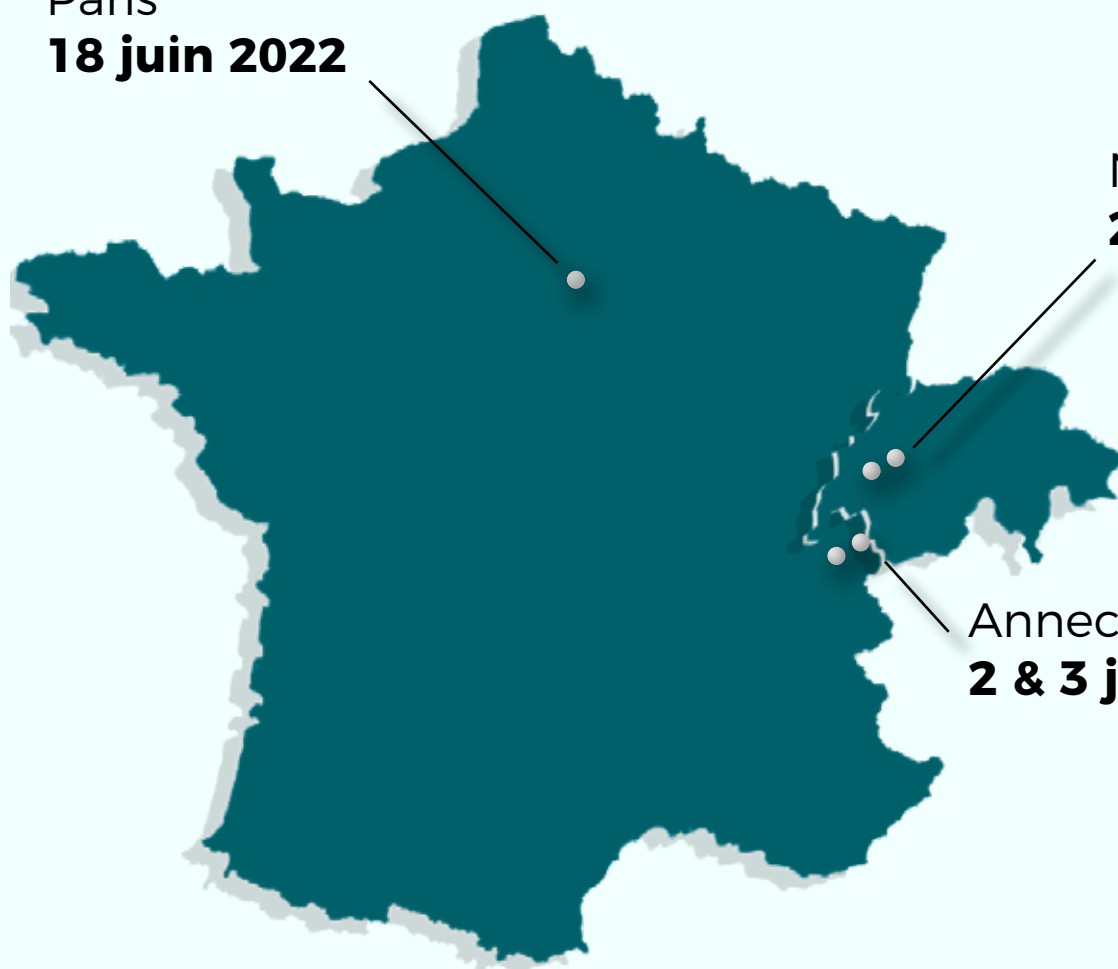


www.company-cup.fr

Paris
18 juin 2022

Nyon
25 juin 2022

Annecy
2 & 3 juillet 2022



MADE IN  BY 